

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 12 (1883)
Heft: 9

Artikel: Petit traité de logique : critique [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sition ? Je serais tenté de dire non et de remplacer mon titre par ces mots : l'absence de méthode.

Mais ne disputons pas, en présence du fait, malheureusement constaté, qu'on s'y prend souvent bien mal pour enseigner aux enfants l'art de la composition française.

Il faudrait pouvoir ici, — le travail offrirait un piquant intérêt, — remonter jusqu'à nos premières années d'école, analyser successivement les procédés mis en œuvre par cinq instituteurs primaires et deux maîtres d'école normale, puis parler de notre enseignement personnel, primaire et secondaire, enfin de raconter ce que nous avons pu voir depuis quelques années dans une centaine d'écoles. Cette histoire des 25 dernières années de notre pédagogie, histoire réaliste au premier chef, ne serait pas à cette place un hors d'œuvre ; mais elle prolongerait outre mesure mes articles ; elle nous permettrait de constater de bons essais quelquefois, mais l'absence d'une idée fondamentale et de règles déterminées ; elle nous montrerait surtout le peu de cas fait du précepte de Boileau :

« Avant donc que d'écrire apprenez à penser. »

Un temps très long consacré à l'étude de la lecture, pas d'exercices intuitifs, la grammaire ramenée à une nomenclature de règles et à une aride étude de mots, des essais de composition commencés trop tard sur des sujets pris au hasard et traités ordinairement sans préparation : voilà par où on a passé dans certaines périodes. Je voudrais pouvoir dire qu'on n'y est plus, que la transformation est faite au complet. Hélas ! combien de maîtres, plutôt que de mettre en pratique les enseignements de l'école normale, préfèrent encore suivre *sans discernement* les procédés de leur ancien instituteur, retombent dans la routine et finissent par ne rien obtenir ! On n'a cure des méthodes *qui ont fait le succès des pays les plus avancés*, méthodes qui ne sont qu'un retour à la nature et au bon sens si longtemps méconnus.

Il me suffisait de constater ici que le défaut de méthode contribuait à expliquer chez-nous une longue période d'insuccès dans l'étude de la composition française. La seconde partie de mon travail exposera les procédés à suivre et l'ordre des matières.

M. P.

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

CRITIQUE

(Suite.)

CHAPITRE TROISIÈME

DE LA VÉRITÉ DES CONNAISSANCES HUMAINES

59. La vérité des connaissances humaines résulte de leur mode d'origine. Si aucun lien ne rattachait les sensations et les idées

aux objets, il serait impossible de faire voir qu'elles sont vraies ; le scepticisme et l'idéalisme pourraient scientifiquement se soutenir. Aussi les philosophes qui, tout en adoptant le système des idées innées ou de l'intuition immédiate de l'Etre infini, voulaient cependant éviter de porter atteinte à la vérité et à la certitude des connaissances humaines, se sont-ils trouvés dans un grand embarras. Les uns, avec Descartes, crurent pouvoir s'en tirer en faisant appel à la véracité de Dieu, dont l'existence n'est pourtant certaine que s'il est préalablement reconnu que nos connaissances sont vraies ; on tombait donc dans un cercle vicieux. D'autres essayèrent de fonder la certitude des connaissances humaines sur un instinct naturel de la raison, ou même sur l'autorité du genre humain. Le cercle vicieux n'était pas évité pour autant ; la difficulté, dissimulée un instant, reparaissait plus sérieuse et plus insoluble que jamais. Il ne restait donc plus qu'à reprendre les anciennes doctrines, d'après lesquelles nos connaissances soit intellectuelles, soit sensibles, ayant une origine expérimentale, sont reliées à la réalité par un rapport physique de causalité.

60. Par vérité d'une connaissance, il faut entendre la conformité de cette connaissance avec l'objet qu'elle exprime. Y a-t-il dans la connaissance, considérée comme représentation, la même forme que dans l'objet, la connaissance est vraie ; sinon elle est nécessairement fausse. Il n'est pas nécessaire que la conformité s'étende à toutes les propriétés de l'objet, ni qu'elle soit parfaite ; l'essentiel, c'est que tout ce que la connaissance exprime se trouve dans l'objet

On distingue plusieurs espèces de vérités. En Dieu, la connaissance et l'objet s'identifient ; Dieu est à la fois connaissance et objet. Il est tout connaissance, et tout objet. Pour exprimer ce caractère spécial de la connaissance divine, on lui attribue la *vérité absolue*. Dans les créatures, il y a toujours une distinction quelconque entre la connaissance et l'objet ; d'où il suit que la vérité consiste en une relation, et elle est appelée *relative*. En tant qu'elles sont conformes à l'intelligence divine, d'après lesquelles elles ont été produites, les créatures sont dites vraies, et la vérité dont il s'agit est *objective*. La vérité *subjective* ou *logique* s'énonce de nos connaissances en tant qu'elles sont conformes aux choses, sur lesquelles elles ont été pour ainsi dire modelées. Quand l'objet de la connaissance est un fait ou une chose réelle, la vérité est *concrète* ; elle est *abstraite*, si l'objet de la connaissance est quelque chose d'idéal et de purement possible. Les sciences expérimentales renferment des vérités concrètes, tandis que les mathématiques se rapportent à des vérités abstraites.

La vérité est essentielle aux connaissances, car elles doivent rendre les objets présents à l'esprit, et diriger par là les actes de celui qui les possède. Or, les connaissances fausses ne répondent pas à ce double but ; elles rendent présent à l'esprit non pas leur objet, mais quelque chose d'autre, et ainsi, loin de bien diriger, elles sont un guide trompeur et infidèle.

61. Pour démontrer la vérité des connaissances humaines, nous avons recours d'abord à un principe général, puis à un ou plusieurs faits qui contiennent le principe implicitement, parce qu'ils en sont la réalisation. Le principe est le suivant : *Tout effet est conforme à sa cause*. Par effet, nous entendons ce qui, n'existant pas d'abord, a reçu l'existence ; ou, si l'on préfère, ce qui a passé du non être à l'être et, par conséquent, a eu un commencement. On appelle *cause* ce par quoi l'effet passe du non être à l'être, ou ce qui lui donne l'existence. Entre la cause et l'effet, il y a toujours une distinction réelle, car l'effet n'est pas la même chose que la cause, et la cause en tant que telle n'est pas l'effet. Le rapport de l'effet à la cause se traduit d'abord par le principe suivant : *Tout ce qui commence exige une cause*. Ce principe est immédiatement évident, car lorsqu'une chose passe du non être à l'être, il faut nécessairement que son existence, qui n'était d'abord pas, vienne de quelque part ; comme elle ne peut venir du néant, ni de la chose produite, laquelle avant la production n'était également qu'un pur néant, il s'ensuit qu'elle doit provenir d'une chose réelle préexistante, c'est-à-dire d'une cause. En second lieu, l'effet exige une cause *proportionnée* ; cela revient à dire qu'il ne peut y avoir dans l'effet plus de perfection, plus de réalité qu'il n'y en a dans la cause. Autrement, le plus serait tiré du moins, ce qui est absurde. Toutefois, la cause peut contenir en elle-même plus de perfection qu'elle n'en communique à l'effet. Enfin, la proportion qui doit exister entre la cause et l'effet, nous permet de conclure que l'effet est nécessairement *conforme* à sa cause, en ce sens qu'il ne contient rien qui ne vienne de la cause et que celle-ci ne possède en elle-même. Il est en, effet, impossible que la cause communique à l'effet ce qu'elle n'a pas elle-même.

Pour bien saisir le sens du principe d'après lequel l'effet est nécessairement conforme à sa cause, il importe d'observer deux conditions importantes. La première, c'est de ne pas rapporter l'effet provenant de plusieurs causes, agissant simultanément, à une seule de ces causes ; on doit plutôt le rapporter à la *résultante* de toutes les causes combinées, car c'est par l'action de cette résultante que l'effet a été produit. La seconde condition, c'est de rapporter l'effet à sa cause *immédiate*. S'il y a une série de causes et d'effets successifs, avant d'attribuer le dernier effet à la première cause, il faut s'assurer que l'action de celle-ci a passé par les causes intermédiaires sans subir aucune modification. La transmission de l'activité peut être modifiée par l'intervention d'agents étrangers et de circonstances spéciales.

